



Le ministère de l'Éducation nationale a lancé une expérimentation dans une vingtaine de départements au motif « officiel » de favoriser une dite mixité sociale à travers une nouvelle sectorisation des collèges.

Dans ce cadre, plusieurs Conseils départementaux proposent des plans de désengagement et de suppressions de collèges REP ou REP +. L'intersyndicale **CGT Educ'Action, FNEC-FP Force Ouvrière, Sud éducation** dénonce toute politique de désengagement de l'État dans sa mission essentielle de garantir sur tout le territoire une instruction pour tous à égalité, dans le cadre des programmes nationaux.

En Haute-Garonne, le Conseil départemental a présenté un rapport lors du Comité Départemental de l'Éducation Nationale du 27 juin 2016.

Ce rapport expose une situation alarmante : les établissements privés sélectionnant les élèves et les familles, à Toulouse, ils siphonnent littéralement les élèves dont les parents appartiennent aux catégories socioprofessionnelles (CSP) favorisées. Ainsi, les CSP défavorisées sont principalement accueillies dans les établissements publics pendant qu'une grande proportion de CSP favorisées est accueillie dans les établissements privés.

A cette occasion, les OS **CGT Educ'Action, FNEC-FP Force Ouvrière, Sud éducation** rappellent et dénoncent le financement par milliards des établissements privés sur fonds publics, financement qui est contraire au principe de laïcité et s'oppose dans les faits à la mise en œuvre de la mixité sociale.

Depuis, le Conseil départemental, en collaboration avec l'inspection académique et le rectorat, a lancé une série de réunions publiques dans plusieurs quartiers et d'interventions dans les établissements de l'éducation prioritaire.

Alors que toutes les réunions n'ont pas encore été tenues, une expérimentation a déjà été engagée sans que ni les organisations syndicales ni les membres du CDEN en aient été informés. Certains élèves de Bellefontaine ont été scolarisés à Fermat dans le but de transférer des élèves de REP ou REP + dans des collèges du centre-ville.

Les organisations syndicales s'interrogent sur les critères et la procédure qui ont prévalu à la sélection des élèves. Plus alarmant encore, elles rejettent l'idée qui ressurgit de fermeture et de destruction du collège Badiou (Reynerie) d'ici 4 ans. D'un côté on va surcharger des établissements publics du centre de Toulouse

alors qu'ils ont largement dépassé leur capacité d'accueil, de l'autre on envisage de fermer un établissement et d'en dépeupler certains autres.

La mixité des établissements ne passe pas par leur fermeture ni par des effectifs élevés, que ce soit en centre-ville ou dans les autres quartiers. D'autre part, la mixité sociale ne saurait constituer en soit une politique sociale et un outil de lutte contre l'échec scolaire. Les organisations syndicales rappellent leur aspiration à la justice et l'égalité sociale. Elles condamnent les politiques gouvernementales qui ne cessent de creuser les inégalités, dégradent les droits des jeunes et des salariés, diminuent le service public. Elles n'oublient pas leurs mobilisations contre la loi travail, la réforme du collège, des rythmes scolaires, etc., dont elles continuent de demander le retrait.

En conséquence, l'intersyndicale **CGT Educ'Action, FNEC-FP Force Ouvrière, Sud éducation** n'acceptera aucune dégradation pour les personnels ni les élèves. Elle demande :

- L'annulation du projet de fermeture de Badiou ;
- Aucune fermeture d'établissement, mais au contraire création de nouvelles structures ;
- Un service public d'éducation nationale en capacité de faire face à la demande de tous nos quartiers ;
- Des moyens statutaires : postes d'enseignants et CPE, dédoublement de classes, infirmières et médecins scolaires, assistantes sociales, AED nécessaires aux élèves des écoles et collèges dans tous les quartiers, selon les besoins et revendications.

Pour l'intersyndicale, l'Etat à tous les niveaux doit s'engager pour que les structures existantes soient conservées, qu'un programme national pour tous les élèves demeure, pour que le maillage territorial soit conservé.

Fermer des établissements ne peut être compris que comme un désengagement de l'Etat et des collectivités en rapport avec une politique des coûts. Chacun doit prendre ses responsabilités afin que tous les élèves puissent réussir et que les personnels puissent exercer dans les meilleures conditions. La réussite de tous nos élèves est en jeu.